

Robert SOMMER, *Das KZ-Bordell. Sexuelle Zwangsarbeit in nationalsozialistischen Konzentrationslagern* [*Le bordel du camp de concentration. Travail sexuel forcé dans les camps de concentration nationaux-socialistes*]

Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2009, 445 pages

Claire Auzias



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/clio/9978>

DOI : [10.4000/clio.9978](https://doi.org/10.4000/clio.9978)

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2010

ISBN : 978-2-8107-0098-1

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Claire Auzias, « Robert SOMMER, *Das KZ-Bordell. Sexuelle Zwangsarbeit in nationalsozialistischen Konzentrationslagern* [*Le bordel du camp de concentration. Travail sexuel forcé dans les camps de concentration nationaux-socialistes*] », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 32 | 2010, mis en ligne le 31 décembre 2010, consulté le 01 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/clio/9978> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.9978>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2022.

Tous droits réservés

Robert SOMMER, *Das KZ-Bordell.
Sexuelle Zwangsarbeit in
nationalsozialistischen
Konzentrationslagern [Le bordel du
camp de concentration. Travail sexuel
forcé dans les camps de concentration
nationaux-socialistes]*

Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2009, 445 pages

Claire Auzias

- 1 Cet ouvrage est issu de la thèse soutenue par Robert Sommer à l'Université Humboldt de Berlin en 2006. Il s'agit d'un travail entièrement original sur un sujet absent de la recherche, à l'exception de l'enquête pionnière de Christa Paul en 1994. Mais avant la somme de Robert Sommer on ne disposait d'aucune étude systématique de cette ampleur. C'est chose faite avec la minutie et la rigueur adéquates au genre.
- 2 Par un décret du 9 septembre 1939, Reinhard Heydrich, chef de l'Office central de la sécurité du Reich (RSHA), ordonna la réouverture des bordels, mais conformément à la législation raciale : prostituées et clients juifs en étaient bannis. Le terme de « bordel » était employé, mais la plupart du temps, on désignait ces lieux par un euphémisme propre au lexique nazi, tel que « baraque spéciale » ou « commando spécial ». La politique raciale s'appliquait donc au commerce sexuel dans tout le Reich. Les bordels furent ainsi les fidèles reflets de la hiérarchie raciste nazie : bordels dans les villes allemandes pour les Allemands et séparément pour les travailleurs étrangers, bordels militaires pour les soldats de la Wehrmacht, mais aussi dans les camps de concentration et séparément pour les SS, les kapos, certains détenus.

- 3 En 1941, Heinrich Himmler interdit tout rapport sexuel avec les « races inférieures » (p. 42). Ainsi, dans les villes allemandes, des bordels étaient destinés aux travailleurs étrangers (volontaires et STO) où ne pouvaient officier que des prostituées étrangères à l'exception des femmes originaires des pays alliés du Reich. De la même manière, il préféra, en 1942, transférer des prostituées allemandes à Varsovie pour les soldats de la Wehrmacht plutôt que d'employer des Polonaises. Il en était de même pour les soldats stationnés dans les camps de concentration, des « bordels hygiéniques » étaient installés dans les villes à proximité (Dachau-Munich, Neuengamme-Hambourg, Mauthausen-Linz). À Auschwitz, l'entreprise IG Farben ouvrit d'abord un bordel pour les travailleurs étrangers qui construisaient l'usine et le camp. En 1944 deux sections furent ajoutées pour les gardiens SS, mais en prenant soin de séparer les Allemands des Ukrainiens.
- 4 Parmi les vingt-quatre principaux camps de concentration, l'auteur a identifié des bordels dans une dizaine d'entre eux. Outre ceux déjà cités, on comptait de tels établissements à Buchenwald, Dora-Mittelbau, Flossenbürg, Gusen, Monowitz et Sachsenhausen. Chacun est présenté en un chapitre monographique appuyé sur une solide documentation : les dates d'ouverture et de fermeture, les plans et les localisations, les emplois du temps, les tarifs, et surtout la place et les témoignages des travailleuses forcées du sexe et des usagers. Parmi ces derniers, l'auteur distingue les politiques qui utilisaient peu les bordels et lancèrent même des ordres de boycott. À partir du livre des visites de Buchenwald, l'auteur estime à 1 % seulement des détenus les usagers des bordels concentrationnaires.
- 5 C'était davantage parmi les femmes portant les triangles noirs et verts (catégories des « asociaux » et « criminels ») que les nazis recrutaient les prostituées. D'abord d'anciennes prostituées, puis plus largement toutes les femmes à qui les nazis faisaient miroiter de fausses promesses de libération après six mois de services « spéciaux » et surtout un régime de vie nettement supérieur à celui des autres détenues. Quand les effectifs demeuraient insuffisants, les chefs de camp ou de bloc désignaient les nouvelles recrues pour les « baraques spéciales », des femmes en général âgées entre 17 et 30 ans. Le bordel représentait une dépersonnalisation accrue dans le camp, mais il offrait aussi de réelles chances supplémentaires de survie, ne serait-ce que par la nourriture dispensée qui n'était pas comparable aux rations de famine habituelles.
- 6 Après guerre, la plupart, de honte, ne firent pas valoir leur statut de victime et ne bénéficièrent d'aucune reconnaissance. Si l'auteur utilise les rares souvenirs écrits par ces prostituées forcées, peu osèrent raconter leur expérience. Les survivantes des bordels conservèrent longtemps après leur libération les stigmates de leur humiliation sexuelle.
- 7 Un chapitre enfin – et non des moindres – est plus largement consacré à la sexualité dans les camps, notamment ceux où les deux sexes étaient présents sur un même territoire comme à Auschwitz. Il y précise les pratiques qui échappaient aux gardiens, celles de la prostitution clandestine, contre laquelle furent en partie édifiés ces bordels, ou de l'homosexualité, masculine et féminine, de gré ou de force, mais de toutes façons punie de mort en cas de découverte.
- 8 En conclusion, Robert Sommer considère que les bordels, un système de déshumanisation accrue par la politique du service sexuel forcé, ont été partie intégrante de la biopolitique nazie. Son livre est une œuvre d'importance pour l'histoire des femmes et du système concentrationnaire, car la dimension sexuelle de la

déshumanisation n'avait pas encore fait l'objet de travaux. On peut souhaiter qu'une traduction française vienne bientôt en élargir le lectorat.